

**Visites, Conférences et Séminaires I**

**UE 07**

**CATEGORIE :** AGRONOMIQUE                      **SECTION :** Gestion de l'Environnement Urbain  
**OPTION :**

**Année :** BLOC 1

**Acronyme :** GEU13VCS1

**Langues d'enseignement :** Français

**Coordonnées du service :** HELdB - CAMPUS CERIA  
Bâtiment 4C - 1er étage  
Avenue Émile Gryzon 1 - 1070 Bruxelles

**Enseignant responsable :** YERLES C. - christian.yerles@cnldb.be

**Autre(s) enseignant(s) de l'UE :**

**Nombre d'heures :** 40 h                      **Nombre de crédits :** 5 ECTS (Facteur de pondération)

**Niveau du cycle :** 1                              **Période :** Q1 & Q2

**Cadre européen de certification :** Niveau 6

**Liste des UE pré requises :** Néant

**Liste des UE co requises :** Néant

**Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :**

Cours obligatoire dans le programme.

**Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :**

L'UE est focalisée sur les problématiques urbaines (aménagement de l'espace, mobilité, énergie, gestion des déchets, etc.) et permet, par l'observation et les rencontres sur le terrain, une première confrontation aux nombreux défis professionnels (diagnostic, analyse et solutions) et une immersion dans la réalité du monde professionnel, dans sa diversité et ses particularités. Elle fait comprendre la nécessité d'établir un réseau de contacts.

Au terme de sa formation, le bachelier en **Gestion de l'Environnement Urbain** est capable de :

- individuellement ou en groupe, d'élaborer sur base de l'analyse d'informations scientifiques et/ou techniques des documents didactiques ou des fiches techniques relatives à des produits ou services de la profession ;
- au travers des études de cas, de repérer et de comprendre le rôle de chaque acteur impliqué dans les problématiques environnementales. Il peut rédiger une procédure de gestion de dossier environnemental ;
- dans le cadre des activités d'intégrations professionnelles, de présenter un bilan des contacts significatifs établis en cours de formation avec le monde professionnel et leurs apports respectifs.

**Autres connaissances ou compétences pré-requises :**

néant



**Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :**

**Séminaire résidentiel 1 :**

Objectifs : amener les étudiants sur le terrain afin d'y rencontrer des acteurs intervenants dans le domaine de la gestion de l'environnement urbain et de les initier aux réalités, aux pratiques et aux problèmes du métier ; découvrir des méthodes et des usages hors de son cadre familial.

Contenu : voyage d'études de deux jours dans l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing

**Visites et conférences :**

Objectifs : amener les étudiants sur le terrain afin d'y rencontrer des acteurs intervenants dans le domaine de la gestion de l'environnement urbain ; les initier aux réalités, aux pratiques et aux problèmes du métier.

Contenu : tables-rondes, visites, excursions, conférences et séminaires

**Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :**

**Séminaire résidentiel 1 :**

Activités : voyage d'études

Méthode d'enseignement : contact direct avec le monde professionnel, confrontation aux pratiques et aux réalités du terrain, observations par les étudiants, réflexions personnelles, analyse, synthèse et esprit critique consignés dans l'Album VCS.

**Visites et conférences :**

Activités : visites d'organismes publics, d'entreprises, de bureaux d'études ; visites d'expositions et de salons ; visites de chantiers ; participation à des conférences; visites guidées à Bruxelles ou d'autres villes ; exposés d'étudiants diplômés ; etc.

Méthode d'enseignement : contact direct avec le monde professionnel, confrontation aux pratiques et aux réalités du terrain, observations par les étudiants, réflexions personnelles, analyse, synthèse et esprit critique consignés dans l'Album VCS et exposés oralement.

**Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :**

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session			
				Eval Continue	Travaux	Écrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Écrit	Oral	NR	Travaux	Écrit	Oral
Séminaire résidentiel 1	12	1,5	20%	0%	0%	0%	0%	70%	30%	0%	0%	70%	30%	0%	0%
Visites et conférences	28	3,5	80%	35%	15%	0%	0%	35%	15%	0%	0%	70%	30%	0%	0%

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

**Méthode de calcul de la note finale d'une UE**

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

**Remarque :**

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

L'évaluation de « Séminaire résidentiel 1 » est répartie sur deux axes :

> 70 % pour la présence et la participation au voyage d'études

> 30 % pour la réalisation de l'Album VCS (partie Lille)

L'évaluation de « Visites et conférences » est répartie sur trois axes :

> 50 % pour la présence et la participation aux activités

> 30 % pour la réalisation de l'Album VCS (1<sup>ère</sup> partie à remettre fin Q1 et 2<sup>ème</sup> partie fin Q2)

> 20 % pour les présentations orales (1<sup>ère</sup> fin Q1 et 2<sup>ème</sup> fin Q2)

- si aucune des notes n'est strictement inférieure à 10/20, la note finale est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage;

**Informations complémentaires** : si l'UE n'est pas validée en première session (note inférieure à 10/20), seul l'Album VCS peut être représenté en seconde session, les autres cotes (présences aux activités et présentations orales) sont reportées de la première à la seconde session.

**Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :**

À l'issue du cours de **Séminaire résidentiel 1**, l'étudiant a découvert de manière active des métiers et des problématiques spécifiques à la gestion de l'environnement urbain ; il en a collecté et synthétisé des informations diverses (techniques, juridiques, ...) ; il s'est constitué un carnet d'adresse. Sur base de tous ces éléments, il est capable d'en faire une synthèse critique et personnelle et de la communiquer de façon originale et créative (lors des présentations orales et au moyen de l'Album VCS).

À l'issue du cours de **Visites et conférences** l'étudiant a découvert de manière active des métiers et des problématiques spécifiques à la gestion de l'environnement urbain ; il en a collecté et synthétisé des informations diverses (techniques, juridiques, ...) ; il s'est constitué un carnet d'adresse. Sur base de tous ces éléments, il est capable d'en faire une synthèse critique et personnelle et de la communiquer de façon originale et créative (lors des présentations orales et au moyen de l'Album VCS).

**Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :**

**Séminaire résidentiel 1** : notes prises lors des activités, informations en ligne sur le Campus numérique

**Visites et conférences** :: notes prises lors des activités, informations en ligne sur le Campus numérique

**Description des sources, des références et des supports SUGGERES :**

**Séminaire résidentiel 1** :: néant

**Visites et conférences** :: néant